

Vincent GAYET

Essai argumentatif

*Vers une science autonome du travail social*

### Ouverture

Depuis plusieurs décennies, la question de la scientificité du travail social - entendue au sens opératoire, non statutaire<sup>1</sup> - traverse les débats francophones sans pourtant parvenir à trouver de résolution stable. Les controverses se succèdent, les institutions évoluent, les réformes s'enchaînent mais un constat unique demeure : le travail social peine à stabiliser un fondement épistémologique propre.

En France, le débat est tardif et conflictuel ; en Belgique francophone, il est quasiment absent ; au Québec, la disciplinarisation est avancée mais dépendante de disciplines instituées ; en Suisse romande, les progressions institutionnelles ne s'accompagnent pas d'un paradigme unifié. En somme, au sein des espaces francophones, un même phénomène : le travail social se structure, se professionnalise, se théorise mais ne parvient pas à se constituer en science autonome. Que manque-t-il au travail social pour lui permettre de devenir une science à part entière ?

L'hypothèse explicative du présent essai consiste à penser que le travail social ne peut devenir une science autonome tant qu'il ne possède pas d'objet propre et un paradigme unifié. En d'autres termes, il ne suffit pas d'accumuler des savoirs, ni de perfectionner des méthodes, ni de multiplier les recherches ou encore d'intégrer l'université ; pour devenir une science, le travail social doit avant tout définir ce qu'il étudie, sa manière de le faire et selon quels critères il est à même de produire de la connaissance.

Dans les limites du présent appel à contribution, l'objectif de ce texte est triple : démontrer que le travail social souffre d'un déficit paradigmatique ; clarifier les confusions épistémologiques qui entravent sa constitution en science autonome ; proposer une projection réflexive du lien humain comme objet propre permettant ainsi le déploiement potentiel d'une base paradigmatique unifiée.

### Constat international : l'incomplétude du travail social

L'analyse comparative menée par Annamaria Colombo - *Le travail social, une discipline académique ? Une contribution au débat à partir de la littérature francophone*<sup>2</sup> - dans les limites de nos connaissances et de nos facultés à en juger, constitue l'une des contributions les plus précises à la compréhension de l'actuel statut scientifique du travail social. Comme nous l'avons évoqué en ouverture, le constat fait état d'une absence de paradigme stabilisé et donc de fondement commun au travail social : « *Dans la théorie du travail social dans le monde*

---

<sup>1</sup> L'absence de paradigme unifié ne constitue pas un critère d'exclusion de la scientificité mais une étape normale du développement disciplinaire : « *avant l'apparition d'un paradigme, toutes les écoles rivalisent sans qu'aucune ne parvienne à s'imposer durablement* ». KUHN. Thomas S. *La structure des révolutions scientifiques*. Flammarion. Paris. 1983. Chapitre II, p. 38.

<sup>2</sup> Annamaria COLOMBO. *Le travail social, une discipline académique ? Une contribution au débat à partir de la littérature francophone*. Revue suisse de travail social, 32, article 2821. 2025.

*francophone, aucun courant particulier ne prévaut. Il n'existe pas non plus de programme critique systématiquement structuré* »<sup>3</sup>.

En France, longtemps considéré comme un « *impensable* »<sup>4</sup>, la question de la recherche en travail social doit attendre le début du XXI<sup>ème</sup> siècle pour se structurer au cœur du débat ; tournure bien vite polarisée autour de deux positions dominantes : recherche *sur* le travail ou recherche *en* travail social. Colombo, citant Alix, Marlière et Autès (2020), parle alors d'une véritable « *guerre froide* » ancrée au contexte institutionnel français où la formation du travail social, majoritairement hors université, demeure de fait sous la tutelle du ministère des affaires sociales et limite ainsi sa reconnaissance académique : « *les résistances à la reconnaissance du travail social comme discipline universitaire et comme champ de recherche restent importantes* »<sup>5</sup>. Malgré la création de chaires, de doctorats et de réseaux de recherche, le travail social demeure largement dépendant des sciences mères. Ainsi, loin de faire l'unanimité quant à sa reconnaissance universitaire, le travail social peine à fonder son paradigme propre.

Au Québec, le travail social occupe une place singulière au sein de l'espace francophone. Depuis 1939, la formation de la discipline est structurée par un programme défini, et, de nos jours, plusieurs universités proposent des doctorats. Cependant, malgré cette reconnaissance académique, son paradigme demeure flou dans la mesure où, comme le souligne Colombo : « *le débat porte surtout sur les caractéristiques et la nature de la science du travail social* »<sup>6</sup>. Autrement dit, la discipline existe, son articulation repose majoritairement sur la professionnalisation, l'organisation et la recherche tandis que ses objets et ses méthodes demeurent largement empruntés à la sociologie, la psychologie et les sciences politiques (Couturier et Turcotte, 2014)<sup>7</sup>. Ainsi, au Québec, le travail social est reconnu comme discipline universitaire institutionnalisée sans pourtant jouir d'une autonomie paradigmatique.

En Belgique francophone, la situation est radicalement différente. Le travail social y est largement considéré comme une profession et non comme une discipline scientifique. Les formations existantes sont jugées suffisantes et la question d'un doctorat ou d'une intégration universitaire ne constitue en rien un enjeu pertinent. Colombo résume ainsi la situation : « *Il existe un consensus autour du fait que les formations existantes [...] sont suffisantes et en accord avec la nature du travail social* »<sup>8</sup>. L'absence de débat sur la question qui nous occupe ne traduit en rien une stabilité paradigmatique, simplement un vide épistémologique.

En Suisse romande, les avancées institutionnelles sont notables : création des Hautes Ecoles Spécialisées (HES), structuration de la recherche, reconnaissance académique au sein des sciences humaines et sociales, et, plus récemment, la création d'un doctorat. Pourtant, « *malgré ces avancées sur le plan institutionnel, il n'existe pas d'unanimité [...] sur ce qui constitue la spécificité de la science du travail social* »<sup>9</sup>. Ainsi, même dans un contexte favorable, le travail social peine à définir son objet propre, son paradigme et à gagner son entière autonomie.

Malgré des contextes nationaux très différents, un même constat s'impose : le travail social ne possède aucun objet d'étude clairement défini, ni paradigme singulier. Cette carence épistémologique entraîne inévitablement une dépendance aux disciplines mères, une fragmentation des approches, une difficulté à définir un objet d'étude commun, une

---

<sup>3</sup> Ibid. Annamaria COLOMBO citant le propos de TABIN (2013)

<sup>4</sup> Ibid. Lechaux, 2017, p.40

<sup>5</sup> Ibid. p.3

<sup>6</sup> Ibid. p.5

<sup>7</sup> Couturier - Turcotte. *La formation en travail social au Québec : enjeux, structuration et perspectives*. 2014

<sup>8</sup> Ibid. p.4

<sup>9</sup> Ibid. p.6

impossibilité de constituer une science autonome. Ce déficit paradigmatique constitue le point d'ancrage majeur de la réflexion développée dans le présent essai.

### **Clarification épistémologique**

Le constat établi dans la partie précédente met en évidence une difficulté structurelle : le travail social ne parvient pas à se constituer en science autonome. Il serait incomplet de traduire cette incapacité simplement comme les effets d'enjeux institutionnels ou organisationnels ; elle repose également sur un ensemble de confusions épistémologiques qui empêchent directement la discipline de définir son périmètre, son objet et son paradigme propre.

Dans l'espace francophone, le travail social y est souvent envisagé simultanément comme une profession, un champ d'intervention, un ensemble de pratiques, un domaine de formation ou parfois une discipline académique. En d'autres termes, la question de la scientificité est souvent abordée à travers les institutions, les formations ou les statuts plutôt qu'à partir de son fondement épistémologique garantissant un objet propre et un paradigme cohérent.

Dans l'ensemble des contextes parcourus précédemment, la dépendance du travail social aux sciences mères est manifeste quant à son emprunt systématique de ses cadres théoriques à d'autres disciplines : la sociologie pour analyser les structures ; la psychologie pour comprendre les comportements ; les sciences de l'éducation pour penser l'accompagnement ; le droit pour encadrer ses pratiques ; la philosophie pour interroger ses valeurs. Cette dépendance n'est pas problématique en soi dans la mesure où toute discipline est traversée par des influences, spécialement les sciences humaines et sociales. En revanche, elle devient un obstacle lorsque entrave l'émergence d'un langage conceptuel propre et d'un objet d'étude spécifique.

Dès lors s'impose la question suivante : quel fondement théorique assurerait au travail social son statut de science autonome ? Répondre à cette interrogation suppose d'énoncer préalablement que toute science en tant que telle possède un objet d'étude propre à partir duquel des méthodes, des hypothèses, des théories vont produire des connaissances rigoureuses, cohérentes et vérifiables. Prenant en considération ces prérequis, quel est le panorama des pistes de réflexions actuelles quant à la conformité du travail social au statut de science, son potentiel et ses lacunes ?

Dans le sillage de Dewey<sup>10</sup> et de Schön<sup>11</sup>, une approche non dogmatique du savoir orientée par la réflexivité des professionnels ouvre à la pensée d'une *épistémologie des pratiques*. Afin de bien maîtriser les enjeux de la question centrale qui nous occupe, il convient ici de souligner et clarifier la distinction entre deux conceptions de l'épistémologie : celle des pratiques et celle des disciplines. En effet, les auteurs que nous venons de citer, Dewey et Schön, axent effectivement leur pensée sur une approche pragmatique et réflexive du savoir, des connaissances issues de l'expérience des praticiens sur le terrain. Cette conception est précieuse pour mettre en lumière les savoirs tacites, contextuels et co-construits trop souvent invisibles au regard des paradigmes scientifiques classiques. D'un autre côté, on retrouve l'*épistémologie disciplinaire* de Bachelard<sup>12</sup> ou Popper<sup>13</sup> : discipline reposant sur des critères de scientificité stricts (objectivation, détachement du sens commun, falsifiabilité, reproductibilité) qui suppose

---

<sup>10</sup> DEWEY John. *Démocratie et éducation : une introduction à la philosophie de l'éducation*. MacMillan. New York. 1916.

<sup>11</sup> SCHÖN Donald. *Le praticien réflexif : comment les professionnels pensent en action*. Basic Books, New York. 1983.

<sup>12</sup> BACHELARD Gaston. *La formation de l'esprit scientifique*. Vrin. Paris. 1938.

<sup>13</sup> POPPER Karl. *La logique de la découverte scientifique*. Payot. Paris. 1973.

un objet d'étude défini, une méthodologie codifiée et une théorisation autonome (connaissances universelles, vérifiables, transmissibles indépendamment de tout contexte particulier).

Ainsi, de cet héritage relayé, la conception actuelle du travail social appartient majoritairement à la sphère de *l'épistémologie des pratiques* où il s'agit directement de produire des connaissances à partir de l'action, de l'expérience et de l'intervention. De cette division se profile plusieurs ramifications : *épistémologie endogène* à partir de ses propres pratiques (Rullac, Jaeger, Jovelin, AFFUTS) ; *épistémologie réflexive*, la pratique comme analyse de soi (Couturier, Turcotte, Vrancken, Mezzena, Schön) ; *épistémologie de l'intervention*, la pratique comme modélisation (Allary, Grand, Keller) ; *épistémologie participative*, la pratique comme co-construction (Parazelli, Boutinet, Lewin) ; *épistémologie interdisciplinaire*, la pratique comme croisement de disciplines (Colombo, Chauvière, Gaillard, Laville, Salmon) ; *épistémologie critique*, la pratique comme analyse des rapports sociaux (Boucher, Autès, Castel, Paugam).

Ce panorama d'approches existantes contribue sans nul doute à l'enrichissement et à la valorisation des savoirs professionnels. Toutefois, ce dernier présente deux limites majeures du point de vue de la constitution d'une science autonome. D'une part, ces approches tendent à confondre l'objet et la méthode : produire des connaissances à partir de la pratique ne précise pas l'objet central que le travail social étudie en propre. D'autre part, en faisant de la pratique elle-même l'objet de connaissance, elles entravent la stabilisation d'un objet spécifique : si la pratique du travail social devient objet de connaissance, alors rien ne peut être identifié comme central, transversal ou distinctif. Ainsi, pour reprendre le propos d'Annamaria Colombo, les approches existantes : « *peinent à convaincre que le travail social constitue une discipline académique autonome* »<sup>14</sup>.

Par le fait, il nous semble nécessaire de constater que *l'épistémologie des pratiques* ne suffit manifestement pas à fonder le travail social en une science autonome. Dès lors, de cette impasse, faut-il déduire qu'il ne peut prétendre à ce statut qu'à la condition de se référer à un objet d'étude clairement défini et circonscrit ?

### **Epistémologie du lien humain**

La lecture des grands figures fondatrices de l'épistémologie nous enseigne sans détour qu'une science ne se définit ni par ses méthodes, ni par ses institutions, ni par ses finalités mais par son objet : « *Toute science doit se constituer autour d'un objet bien déterminé* »<sup>15</sup> ; « *Une science se définit par un domaine d'objectivité* »<sup>16</sup> ; « *ce n'est pas la méthode qui fait la science mais la formation de son objet* »<sup>17</sup>.

Or, dans le travail social, cet objet n'a jamais été clairement identifié et consensuellement partagé. Les propositions existantes sont pourtant multiples – l'intervention, la vulnérabilité, l'action sociale, les politiques publiques, les publics accompagnés, les pratiques professionnelles – mais aucune d'entre elles ne permet de définir un objet à la fois transversal, spécifique et opératoire, raison pour laquelle, comme l'a illustré le propos d'Annamaria

---

<sup>14</sup> Annamaria COLOMBO. *Le travail social, une discipline académique ? Une contribution au débat à partir de la littérature francophone*. Revue suisse de travail social, 32, article 2821. 2025. Page 7.

<sup>15</sup> BACHELARD Gaston. *La formation de l'esprit scientifique*. Vrin. Paris. 1938. p.14

<sup>16</sup> CANGUILHEM Georges. *Études d'histoire et de philosophie des sciences*. Paris : Vrin, 1968, p. 11.

<sup>17</sup> FOUCAULT Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris. Gallimard. 1969. p.54.

Colombo, cette question au cœur des débats francophones oscillent entre vision professionnelle, interdisciplinaire, pragmatique ou participative.

Ainsi, pour devenir une science autonome, le travail social doit être en mesure d'identifier un objet propre, construire un langage conceptuel cohérent, définir des critères de scientificité et stabiliser un paradigme. Sans cela, il demeure un champ d'intervention traversé de savoirs externes. Quel objet pourrait ainsi permettre au travail social de se constituer en science autonome ? A titre de réflexion projective, le présent essai propose de considérer le lien humain comme objet potentiel du travail social.

Que faut-il donc entendre précisément par lien humain ? En premier lieu, par sa qualité fondamentale et transversale, le lien humain est abordé par plusieurs disciplines sans paradoxalement n'être que très rarement étudié en tant que tel, la plupart du temps comme effet secondaire. Autrement dit, la psychologie s'intéresse aux relations intersubjectives dans la sphère du psychisme et du comportement (Allport, Winnicott, Stern) ; la sociologie analyse les relations sociales comme effets de structure ou d'organisations collectives (Bourdieu, Durkheim) ; l'anthropologie les aborde à travers les systèmes symboliques et culturels (Lévi-Strauss, Mauss, Malinowski) ; la philosophie les interroge sous l'angle de l'intersubjectivité ou de l'éthique (Levinas, Ricoeur). Par ailleurs, la conception du lien comme objet central n'est pas inédite, nombreux philosophes y ont produit de puissantes ouvertures (Whitehead, Nancy, Buber, Simondon). Ces brillantes théories sont sans nul doute d'une grande portée métaphysique ou ontologique mais n'ont pourtant pas conduit à l'établissement d'une discipline scientifique du lien.

Dans chacun de ces cas, le lien humain est présent mais il demeure intégré à un cadre théorique dont il n'est pas l'objet principal, jamais étudié en tant que phénomène spécifique conduisant à fonder un paradigme scientifique, une méthodologie, un programme de recherche articulé et cumulatif, une communauté disciplinaire, une institutionnalisation. Le prolongement de cette ouverture initiée peut potentiellement conduire à une épistémologie du lien humain : la formation des liens, les différentes typologies, ses transformations et mouvements, ses ruptures et recompositions, ses régulations et reconfigurations. Ces dynamiques relationnelles, sans qu'elles soient directement lues et reliées par des cadres disciplinaires existants, constituent une dimension fondamentale et centrale de l'expérience humaine et de la vie collective.

L'hypothèse centrale du présent essai vise justement à proposer l'idée qu'une épistémologie disciplinaire du lien humain puisse constituer l'ancrage nécessaire au travail social pour se constituer en science autonome. Il disposerait ainsi d'un objet propre : le lien humain ; d'un paradigme relationnel : primauté du relationnel sur l'individuel ; une ontologie processuelle : l'être en devenir ; une méthodologie praxéologique : analyse des interactions, dynamiques relationnelles et situationnelles ; une finalité : analyse, compréhension, transformation. Cadré au propos qui nous occupe, au sein de cette architecture disciplinaire considérée en tant que science du lien humain, le travail social pourrait constituer une branche praxéologique de cette discipline, au même titre que la médecine est une application de la biologie.

Prétendre qu'une science du lien humain peut permettre au travail social de se constituer en science autonome, qu'est-ce à dire concrètement ? Répondre à cette question suppose une analyse comparative et projective entre la dimension actuelle du travail social – principes éthiques et déontologiques, ancrages idéologiques et historiques pluriels, références sociopolitiques centrées sur la justice et la transformation sociale – et le travail social envisagé par le cadre épistémologique du lien humain. Attachons-nous au préalable à définir et développer les fondements de ce que peut être une science du lien humain.

## **Science du lien humain : définition et fondements**

Dans son usage courant, le terme lien renvoie le plus souvent à un état stabilisé : lien familial, relations amicales, rapports professionnels. Ce registre lexical tend à réduire le lien à une forme observable, à une configuration déjà constituée, un état. Or, cette réduction occulte précisément la condition de ses formations possibles : le mouvement relationnel qui précède leur stabilisation. Les besoins d'une épistémologie disciplinaire appellent nécessairement un dépassement de cette conception statique vers une proposition de définition opératoire du lien humain :

*Le lien humain désigne la dynamique relationnelle vivante, située et transformable qui précède, rend possible et structure les interactions, les positions, les affects et les significations entre des personnes ou des groupes. Il ne se réduit ni aux individus qu'il relie, ni aux formes stabilisées de la relation mais constitue le mouvement premier à partir duquel émergent les configurations relationnelles observables.*

Cette première définition implique plusieurs caractéristiques fondamentales : le lien précède les entités qu'il relie (primat du lien) ; il se forme, se transforme, se stabilise, se déplace (dynamique) ; il n'existe jamais hors contexte (positionnalité) ; il organise les positions, les affects et les significations (structuration) ; aucune relation n'est figée et conserve toujours une marge de mouvement (transformation). Ainsi défini, le lien humain devient un objet d'étude possible : un phénomène doté de propriétés identifiables, analysables et modélisables.

De cette première définition du lien humain en tant qu'objet, il s'agit dès lors d'en définir son fondement. En effet, un paradigme disciplinaire ne peut se déployer sans une épistémologie propre qui articule son objet :

*L'épistémologie du lien humain étudie les conditions de formation, de transformation et de stabilisation du lien ainsi que les dynamiques temporelles, spatiales et polarisées qui le structurent. Elle considère le lien comme phénomène premier, irréductible aux catégories psychologiques, sociologiques ou morales qui en dérivent.*

L'épistémologie ici proposée repose sur plusieurs principes axiomatiques structurants qu'il convient de développer :

- La primauté ontologique du lien : *le lien précède les entités qu'il relie ; les sujets, rôles et identités émergent comme stabilisations provisoires au sein de configurations relationnelles.*
- La primauté temporelle du lien : *le lien n'est pas un état mais un mouvement ; il ouvre des temporalités propres – attente, maturation, transformation – qui ne préexistent pas à son déploiement.*
- La primauté du mouvement sur la forme : *les relations observables ne sont que formes momentanées du lien, des dépôts stabilisés d'un mouvement plus profond.*
- La primauté du lien sur le sens, l'affect et la pensée : *le sens, l'affect et la pensée ne fondent pas le lien mais en constituent des expressions secondaires ; le sens émerge du mouvement du lien, l'affect en est une modulation, la pensée une tentative de stabilisation.*
- Polarité et tension comme structure du lien : *le lien se déploie selon des polarités – attraction, répulsion, équilibre, déséquilibre – qui orientent son mouvement.*
- Positionnalité et contextualité : *le lien n'est jamais pure abstraction ; il est toujours situé dans un contexte, un moment et une configuration.*

Ainsi comprise, l'épistémologie du lien humain ici présentée ne décrit pas ce que les personnes pensent, ressentent ou font mais ce qui se joue entre elles dans l'espace relationnel qui les précède et les engage. Autrement dit, il ne s'agit pas d'étudier les individus séparément mais de comprendre le jeu relationnel qui les relie, les influence et les engage dès qu'ils rentrent en interaction.

### **Analyse intégrative du travail social à l'épistémologie du lien humain**

Nous venons donc de présenter une proposition d'épistémologie du lien humain comme ancrage disciplinaire au travail social, il s'agit désormais d'en vérifier sa fonctionnalité.

L'ensemble des fondements et pratiques du travail social, qu'il s'agisse des modalités institutionnelles ou des champs d'intervention, mobilisent, transforment et régulent indéniablement des dynamiques de lien humain. En effet, les pratiques du travail social interviennent systématiquement où un lien est fragilisé, rompu, empêché, asymétrique, conflictuel ou à reconstruire. Qu'il s'agisse de protection de l'enfance, d'insertion, d'accompagnement, de médiation, d'éducation spécialisée ou de travail communautaire, l'intervention sociale vise toujours, implicitement ou explicitement, à modifier une dynamique relationnelle. En ce sens, le lien humain constitue bien un *invariant transversal* à l'ensemble des pratiques, indépendamment des contextes institutionnels ou des publics concernés ; il satisfait donc une des conditions fondamentales d'un objet disciplinaire : son *omniprésence* dans tous les champs d'intervention du travail social, sans exception.

En second point, comme nous l'avons illustré précédemment, un des obstacles majeurs à la disciplinarisation du travail social réside dans la difficulté à identifier clairement un objet qui ne soit pas déjà traité par les sciences mères. Or, le lien humain, tel que définit précédemment ne saurait se confondre ni avec les relations intersubjectives étudiées par la psychologie, ni aux relations sociales analysées par la sociologie, ni aux systèmes symboliques décrits par l'anthropologie, ni aux normes encadrées par le droit, ni aux valeurs et obligations interrogées par la philosophie. L'épistémologie du lien humain propose au contraire de le considérer comme *objet premier*, ce qui permet de distinguer clairement le travail social des sciences mères tout en maintenant des articulations transdisciplinaires possibles.

En troisième point, l'absence de paradigme commun a été identifiée comme le constat central de la littérature francophone. L'épistémologie du lien humain propose à ce titre un paradigme unifié fondé sur quatre principes : *primauté du relationnel sur l'individuel* (l'analyse porte sur les dynamiques relationnelles plutôt que sur les caractéristiques individuelles ou sociales.) ; *ontologie processuelle* (les situations sont appréhendées comme des processus en formation) ; *méthodologie praxéologique* (analyse fondée sur l'observations des interactions, des tensions et des régulations) ; *finalité* (compréhension et accompagnement des transformations du lien). Ce paradigme peut en l'état, en réponse à la fragmentation actuelle, proposer un cadre commun aux différentes pratiques et approches du travail social.

En quatrième point, l'un des critères de scientificité indispensable réside dans la cohérence entre l'objet étudié, les méthodes mobilisées et les finalités poursuivies. Ainsi, l'épistémologie du lien humain répond à cette exigence de la manière suivante : *un objet* (dynamiques de formation, transformation et stabilisation du lien) ; *méthodes* (observation des interactions, analyse des tensions, étude des régulations, compréhension des contextes) ; *finalités* (analyse, compréhension et transformation dans les situations de vulnérabilité sociale). Cette cohérence interne permet ainsi de distinguer clairement la dimension scientifique du travail social de sa dimension professionnelle, tout en maintenant leur articulation.

En cinquième point, une discipline scientifique doit nécessairement proposer un programme de recherches cumulatives. Plusieurs axes s'ouvrent ainsi potentiellement : typologie des formes de lien ; conditions de formations et de rupture ; dynamique de polarisation et de régulations ; effets des contextes institutionnels sur les liens ; transformations du lien dans les situations de vulnérabilités, analyse des pratiques professionnelles comme interventions sur le lien. Ces axes, à titre de proposition, permettent en ce sens de structurer un champ de recherche cohérent, cumulatif et transmissible, répondant aux exigences d'une discipline scientifique.

Enfin, en dernier point, il s'agit de penser une articulation possible entre science et profession. Ainsi, si l'épistémologie du lien humain est pensée comme science étudiant les dynamiques relationnelles, le travail social, en tant que profession, est l'action sur celles-ci. Cette articulation est par le fait comparable à celle existante par exemple entre biologie et médecine : une science fondamentale et une pratique appliquée, distinctes mais interdépendantes. En ce sens, le travail social pourrait être défini comme tel :

*Une science appliquée des dynamiques de formation, de transformation et de stabilisation du lien humain dans les situations de vulnérabilité sociale.*

La définition proposée permet en substance de répondre aux exigences épistémologiques identifiées précédemment et d'ouvrir une potentielle voie à une véritable autonomie disciplinaire.

## **Transition**

L'analyse menée dans cet essai met en évidence un constat documenté et partagé : malgré sa richesse historique, sa diversité pratique et son inscription institutionnelle croissante, le travail social peine encore à se constituer en science autonome. Cette difficulté ne tient ni à un manque de savoirs, ni à une faiblesse méthodologique, ni à une absence de légitimité sociale mais à l'absence d'objet propre et de paradigme partagé permettant de fédérer les approches existantes. Les débats francophones montrent que, faute d'un socle épistémologique commun, le travail social demeure emprunt et traversé par de multiples influences sans parvenir à stabiliser une base disciplinaire consensuelle légitime que puisse reconnaître le plus strict des positivismes<sup>18</sup>.

L'hypothèse ici explorée consiste à envisager le lien humain comme objet potentiel susceptible de répondre à cette exigence. Définir le lien comme dynamique relationnelle première, située et transformable permet en l'occurrence d'identifier un phénomène transversal à l'ensemble des pratiques du travail social tout en le distinguant clairement des objets des sciences mères. L'épistémologie du lien humain, telle qu'esquissée dans cet essai, propose un cadre conceptuel cohérent articulant objet, méthodes et finalités et ouvre ainsi un potentiel programme de recherche.

La présente proposition ne constitue en rien une réponse définitive. A elle seule et en elle-même, ne résout nullement l'ensemble des enjeux épistémologiques du travail social ; elle se veut plus modestement une simple piste de réflexion, un point d'appui, une hypothèse structurelle possible. En revanche, le propos de cet essai trouve davantage conviction à penser que si le travail social souhaite réellement accéder à une véritable autonomie scientifique, il lui faudra tôt ou tard s'accorder sur un objet d'étude commun, un paradigme partagé pour permettre le développement d'une discipline autonome. Sans nul doute, cette aspiration ne peut émerger sans construction collective, à condition de s'entendre initialement sur une base consensuelle ;

---

<sup>18</sup> CHARMILLOT, Maryvonne. *L'épistémologie du lien : une alternative au positivisme en éducation-formation*. Les Dossiers des sciences de l'éducation, 2022, n° 48, p. 27-40.

assurément, le travail social ne manque ni d'expérience, ni de savoirs, ni de pratiques, ni d'engagements.